MADAGASCAR MALI NIGER

GESTION COMMUNALE, GESTION COMMUNAUTAIRE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL :

Résultats GESFORCOM

NIGER

LE PROJET GESFORCOM : RÉDUIRE LA PAUVRETÉ PAR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS ET L'EXPLOITATION COMMERCIALE AU PROFIT DES POPULATIONS

cirad
LA RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Responsable Pierre Montagne : +261 32 07 169 60
pierre.montagne@cirad.fr

Secrétariat : + 261 32 48 148 87
vola@cirad.mg

Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD, France)

Madagascar - Niger - Mali
GESTION FORESTIÈRE COMMUNALE ET COMMUNAUTAIRE
GESFORCOM
www.gesforcom.eu

LE CONTENU EST SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ DES AUTEURS ET N'ENGAGE EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE.

BA_RP 3438 DK563349

Filière bois : des acquis indéniables, des défis nouveaux...

Au Niger, le bois constitue la principale source d'énergie pour 90% des ménages. Il est un produit de première nécessité pour des populations urbaines qui s'accroissent de plus de 3% par an. Jusqu'à la fin des années « 80 », l'État et les commerçants-transporteurs détenaient le monopole de son exploitation et de sa commercialisation. Les populations rurales étaient exclues de la jouissance des revenus financiers générés. À partir de 1989, par l'adoption du décret 92-137 relatif à l'organisation de la commercialisation et du transport de biens dans les grandes agglomérations et la fiscalité qui lui est applicable, l'État s'est engagé dans une réforme pour la conception et la mise en œuvre d'une Stratégie Energie Domestique fondée sur le transfert de gestion des forêts aux communautés villageoises.

Le rôle des acteurs de la filière a été modifié : la production primaire et le commerce du bois en milieu rural ont été concédés aux villageois à travers des marchés ruraux ; le transport et le commerce du bois en milieu urbain restent du ressort des commerçants-transporteurs et le contrôle forestier et le suivi administratif, garants du respect des prescriptions, à l'administration forestière. Le mécanisme d'affectation de la taxe prévoit à chacun des niveaux, un réinvestissement des fonds au profit de l'entretien de la forêt.

À la faveur de la réforme, une soixantaine de marchés ruraux dotés de Structures Locales de Gestion (SLG) des forêts villageoises ont été créés dans la commune de Torodi pour approvisionner l'agglomération de Niamey en bois.

En dépit de ces acquis, des nouveaux défis d'ordre technique, institutionnel, fiscal, et juridique ont été relevés. Les défaillances du dispositif de suivi contrôle des aménagements, les questions de gouvernance, le déficit de dialogue entre les différents acteurs, les difficultés de mobilisation des fonds revenant aux collectivités territoriales décentralisées doivent être solutionnées.

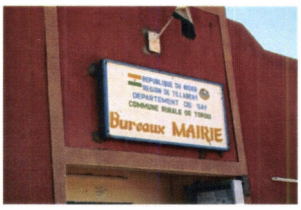

Enfin, l'antériorité de la stratégie au processus de décentralisation (amorcé en 2004) pose la question de la place des nouvelles communes dans la gestion des ressources de leur entité.

GESFORCOM intervient, depuis 2007, dans la commune de Torodi, sur la base des expériences et acquis passés et des défis nouveaux et élabore des modalités viables de gestion communautaire durable des ressources forestières, pour améliorer les conditions sociales, économiques et techniques de la valorisation des produits d'exploitation des forêts naturelles.

Une méthodologie d'intervention basée sur la succession de 6 phases a été définie :

- Organisation de la concertation intra et inter communale et préparation des schémas de développement forestier communal,
- Préparation et mise en place des plans d'aménagement forestier communautaires,
- Préparation et mise en place des actions locales de valorisation des ressources forestières,
- Suivi environnemental de la durabilité forestière et Suivi évaluation,
- Formation et capitalisation,
- Propositions d'améliorations réglementaires, institutionnelles.

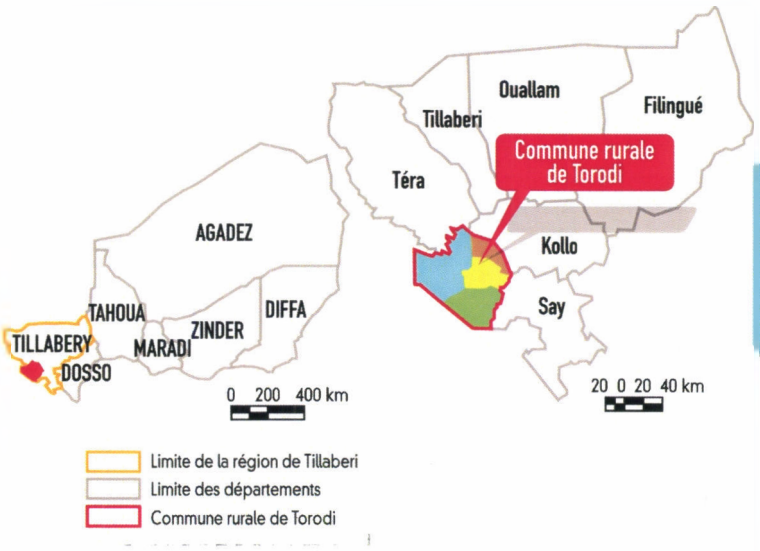

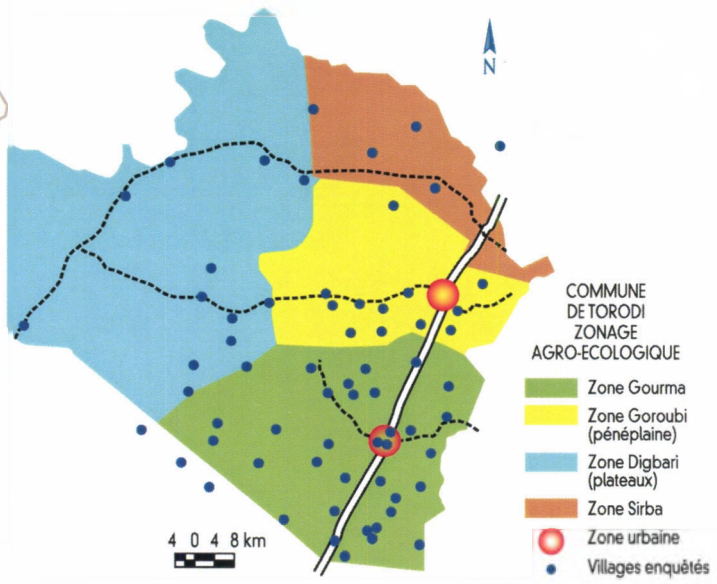

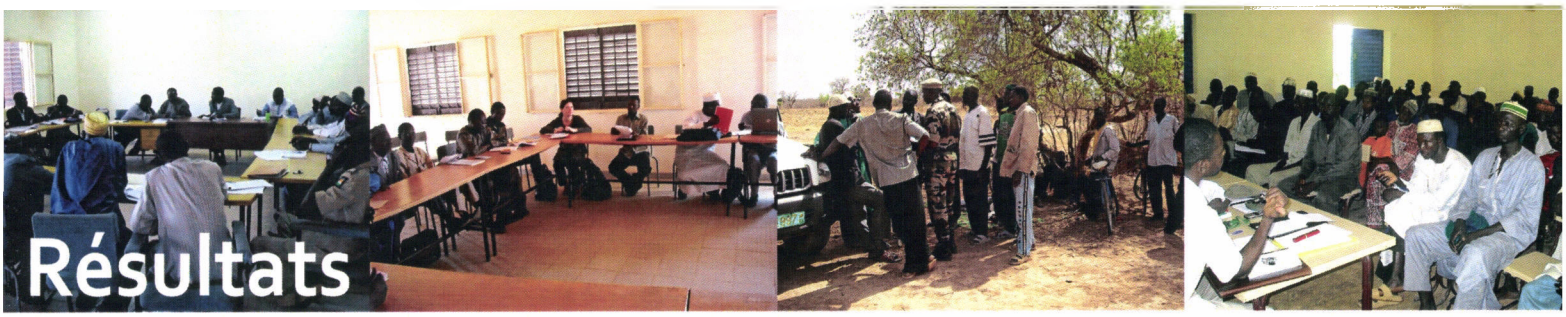

Résultats

Etablissement d'un dialogue fécond entre les acteurs des villages, la commune et l'administration forestière pour définir les modalités d'une gestion durable du patrimoine naturel

Ce dialogue est rendu possible par les actions suivantes :

- mise au point d'une méthodologie d'organisation des concertations intra communales dans la perspective de l'élaboration du Schéma d'Aménagement Forestier de Torodi (SAFT),
- mise en place d'un groupe de travail, espace de dialogue entre les acteurs
- organisation de journées municipales,
- animation de mini concertations inter groupes spécifiques d'acteurs (SLG, Association Nationale des Exploitants de Bois (ANEB), producteurs de gomme...) pour la prise en compte de leurs préoccupations,
- restitutions des conclusions et recommandations des expertises aux populations et au groupe de travail.

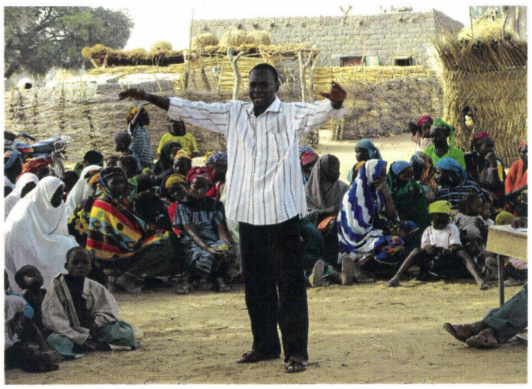

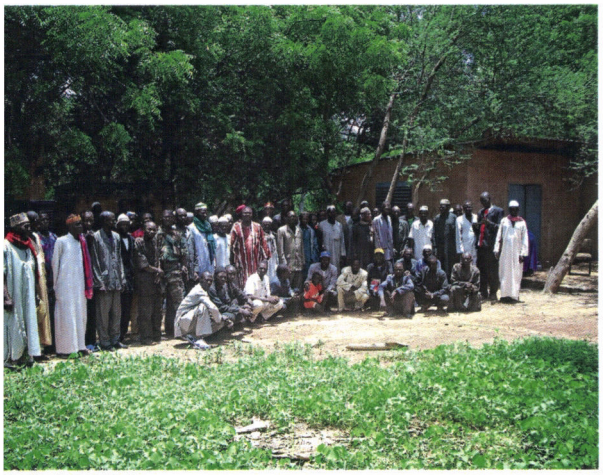

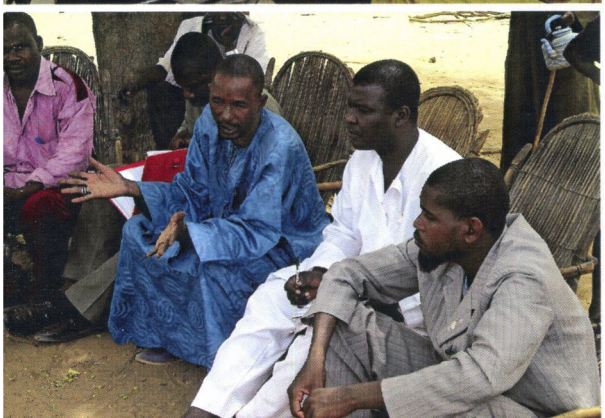

Les concertations ont favorisé

- l'émergence d'objectifs communs de développement forestier communal,
- le développement d'une solidarité intra communale,
- la mise au point d'un dispositif de suivi contrôle décentralisé des aménagements.

Une approche schéma, basée sur la capitalisation des acquis, l'identification des contraintes, l'évaluation du potentiel et la définition concertée d'objectifs communs de développement

- capitalisation des acquis : acquis scientifiques et techniques, expériences et initiatives antérieures,
- établissement d'un diagnostic de l'exploitation forestière
  - évaluation des flux de bois en direction de Niamey, centre approvisionné,
  - diagnostic sur les modes de fonctionnement des marchés ruraux (72 villages),
  - diagnostic sur l'exploitation des produits forestiers non ligneux (gomme en particulier).
- évaluation de la ressource : cartographie des ressources forestières de la commune, évaluation du potentiel et des quotas d'exploitation de bois énergie,
- définition concertée d'objectifs et axes stratégiques,
- élaboration et validation du SAFT.

Gestion communale, gestion communautaire et développement local : vers une co-gestion décentralisée des ressources forestières (Madagascar, Mali, Niger)

Projet GESFORCOM
Financé par la Commission européenne

GESFORCOM

SCHEMA D'AMENAGEMENT FORESTIER DE LA COMMUNE RURALE DE TORODI

Septembre 2008

CIRAD

CIRAD-Dist
UNITÉ BIBLIOTHÈQUE
Baillarguet

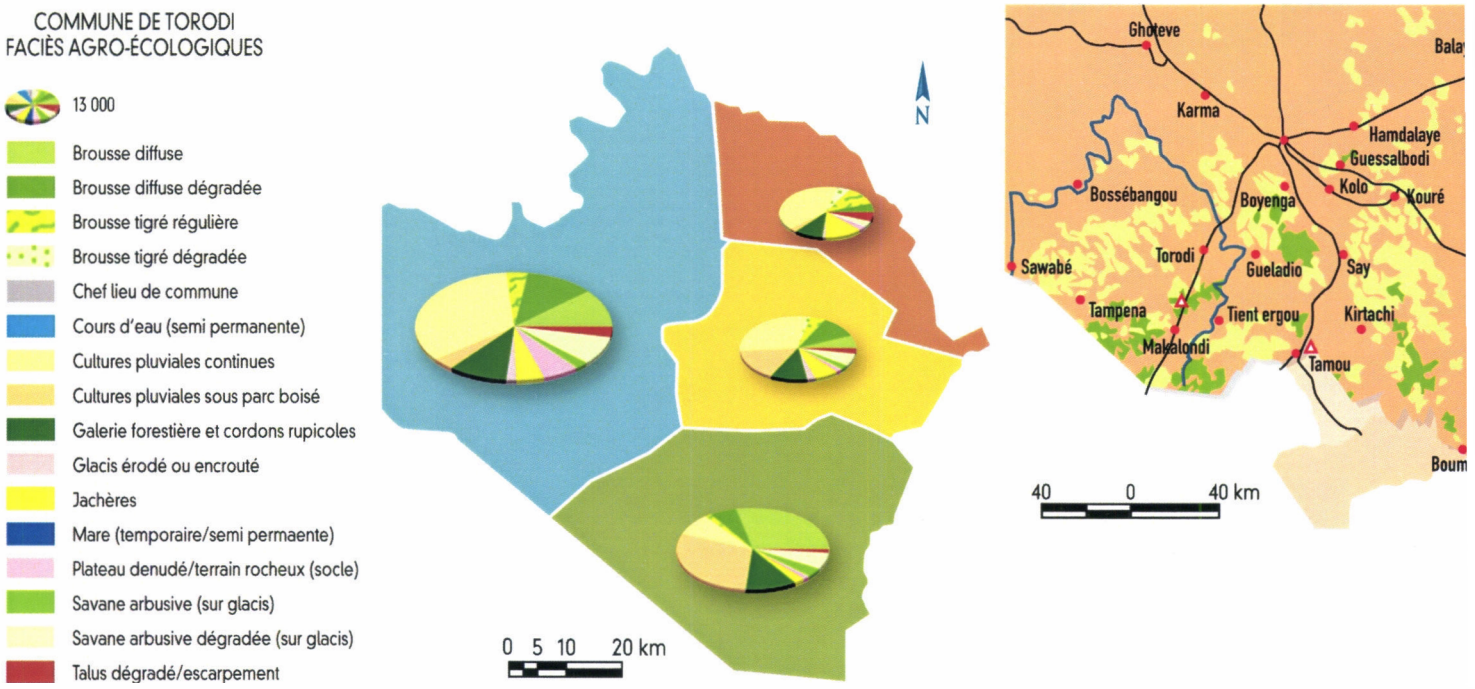

Le Schéma d'Aménagement Forestier de Torodi présente la commune, fait un rappel historique sur l'exploitation forestière et un diagnostic de l'exploitation en cours. Il donne une caractérisation des formations forestières de Torodi, évalue le potentiel ligneux et PFNL et leur importance dans l'économie des villages. Les impacts de l'exploitation, sur la dynamique d'évolution des ressources et l'économie locale y sont également évalués. Il définit les grands axes d'orientation et les actions à mettre en œuvre pour améliorer la gestion. Les acteurs de mise en œuvre sont identifiés et la responsabilité de chaque acteur y est définie. Les risques sont évalués ainsi que les coûts subséquents à sa mise en œuvre.

Les plans d'aménagement forestiers simplifiés, une déclinaison du schéma à une échelle villageoise ou inter villageoise

L'enjeu des plans d'aménagement est d'amener les communautés à redéfinir clairement en fonction de l'importance des défrichements, de l'état des ressources et du mode d'exploitation actuel, le contenu de la mise en valeur des terroirs forestiers et de redéfinir les espaces qui pourront y être consacrés dans la perspective de leur actualisation ou de la transformation. Leur élaboration est faite suivant le processus ci-après :

- élaboration d'une méthodologie pour l'actualisation et ou la transformation des marchés ruraux,
- évaluation des ressources à l'échelle de la forêt villageoise,
- redéfinition négociée du parcellaire,
- définition des directives techniques opérationnelles applicables aux marchés ruraux,
- élaboration et validation d'une vingtaine de plans d'aménagement des forêts villageoises,
- établissement concerté (SLG, fédérations, commune et l'administration forestière) d'un calendrier de régulation de l'ouverture des marchés en fonction des zones et saisons,
- mise en place et animation de la commission foncière communale et des commissions foncières villageoises.

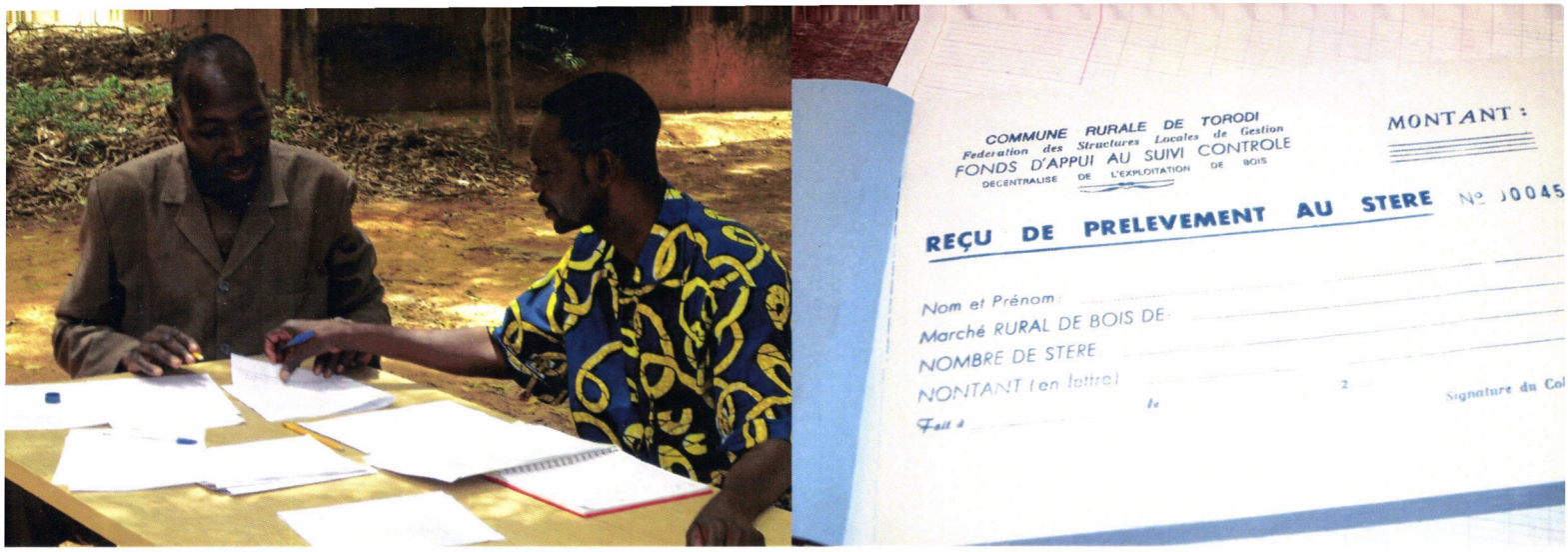

Dispositif de contrôle forestier décentralisé : gage d'un contrôle durable des flux et production...

La mise en place du contrôle forestier décentralisé est une recommandation forte du schéma et s'inscrit dans la perspective

- d'asseoir une prise en charge durable du suivi, du fonctionnement des marchés ruraux et du contrôle de flux du bois énergie exploité dans la commune,
- d'une implication de l'administration communale dans la prise en charge de ce suivi pour une gestion durable des ressources forestières,
- d'une mise en œuvre concertée du Schéma d'Aménagement Forestier et des Plans d'Aménagement Forestiers Villageois.

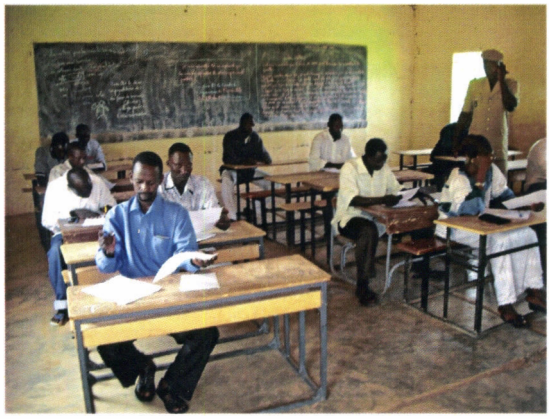

Le dispositif mis en place repose sur :

- une convention liant la commune, le service local de l'environnement et la fédération des marchés ruraux,
- la mise au point d'un mécanisme de sa prise en charge à partir d'un système de prélèvement au stère (100 FCFA par stère),
- l'institution d'un « compte d'appui au contrôle forestier décentralisé » géré par une institution financière de la place,
- l'élaboration des critères de suivi évaluation du dispositif,
- le recrutement par la commune de six (6) agents de contrôle forestier décentralisé, chargés d'encadrer le fonctionnement administratif, technique, économique, et fiscal des marchés ruraux,
- la mise au point d'un système d'information de la commune, de suivi des flux de bois et flux financiers.

La gomme : valorisation d'un potentiel...

Les formations gommières (peuplements purs et mélangés) du Niger sont estimées à environ 300 000 ha. L'offre nationale potentielle en gomme arabique serait elle, comprise entre 9 390 et 14 085 tonnes par an de la gomme dure et 900 tonnes de gomme friable[1]. En dépit de la chute de la production liée aux sécheresses de 1973 et 1984 et la désorganisation du circuit de commercialisation inhérent à la disparition de la COPRO-NIGER, la contribution de la gomme à l'économie nationale demeure significative. Dans la commune de Torodi par exemple, son chiffre d'affaires est de l'ordre de 150 à 750 millions de FCFA par an.

Au cours des années 2000, la flambée des prix sur le marché international a créé un regain d'intérêt pour la filière. C'est pourquoi, le Niger a adopté en 2003 le document de stratégie de la relance de la production et de la commercialisation de la gomme arabique (décret 2003-196-PRN-MHE/LCD du 24 juillet).

Partant de la stratégie nationale, GESFORCOM a appuyé la commune pour une meilleure connaissance du potentiel et du fonctionnement de la filière, une analyse des contraintes et opportunités pour son développement. Une stratégie communale a été mise au point, avec pour finalité d'augmenter la valeur globale du produit au bénéfice des acteurs.

[1] Stratégie de relance de la production de la gomme arabique

UNITÉ BIBLIOTHÈQUE
Baillarguet

Stratégie locale de développement de la gomme : augmenter la valeur globale du produit au profit des acteurs...

La gomme est le PFNL rapportant le plus d'argent aux villages de la commune de Torodi. Il est le premier produit cueilli par les femmes et les enfants respectivement dans 60% et 47% au sein des communautés villageoises. Les principales utilisations qui sont faites du revenu sont, par ordre décroissant, l'habillement, l'achat de vivres et l'achat de meubles.

GESFORCOM a appuyé :

- l'identification et caractérisation des formations gommières à l'échelle de la commune de Torodi : localisation des peuplements, évaluation du potentiel, amélioration de la compréhension du processus de dégradation, formulation solutions,
- la définition du cadre national et international de commercialisation de la gomme : connaissance du circuit commercial de la filière, des acteurs et leur rôle, des conditions de collecte, de stockage, de conditionnement, de transport, de traitement post récolte,
- l'élaboration d'une stratégie de développent de la gomme, orientée vers l'organisation des acteurs de la filière, l'amélioration de la gestion de la ressource, l'amélioration qualitative et quantitative du produit, la sécurisation des acteurs, en particulier les femmes et les enfants,
- la définition d'un processus de mise en place de comptoirs gomme,
- la mise en place, suivi et encadrement de quatre (4) comptoirs de gomme.

Les comptoirs permettent une meilleure transparence des échanges et des enjeux ainsi qu'une plus grande efficacité dans les activités qui ne peuvent qu'être bénéfiques aux filières. Ils offrent la possibilité de centraliser les activités de tri, toilettage, séchage, conditionnement et de vente qui sont sources de revenus pour les populations et de simplification pour les grossistes et exportateurs. Ils favorisent l'intégration de la gomme dans une gestion locale concertée et durable des ressources.

Autres résultats

Un dispositif de suivi environnemental permanent, fiable et sensible : moyen indispensable à l'administration communale pour sa politique d'aménagement du territoire

- élaboration d'une méthodologie de suivi environnemental de la durabilité de l'exploitation des ressources forestières de la commune,
- définition de critères et indicateurs d'ordre écologiques, sociaux, économiques et institutionnels de performance et de durabilité de l'exploitation forestière en associant la population,
- élaboration d'un protocole de collecte des données à collecter,
- établissement d'une situation de référence.

Stimulation des dynamiques de développement local à partir du renforcement des capacités techniques, de financement, de gestion et de bonne gouvernance à la base... par la formation des acteurs des filières bois et gomme

- dix agents de l'administration forestière locale formés en gouvernance des marchés ruraux,
- vingt membres des fédérations formés en gouvernance des marchés ruraux,
- cent membres des SLG formés en gouvernance des marchés ruraux,

CIRAD-Dist
UNITÉ BIBLIOTHÈQUE
Baillarguet

- six agents communaux de contrôle forestier décentralisé formés sur : les objectifs, principes, outils et instruments juridiques de la stratégie énergie domestique ; les prescriptions techniques des plans d'aménagement ; la fiscalité et la tenue des outils de gestion ; la collecte, traitement, gestion et diffusion de l'information ; la gouvernance des marchés ruraux,
- sept agents de l'administration forestière locale formés sur le processus d'installation, l'équipement et le fonctionnement des comptoirs de gomme,
- sept agents de l'administration forestière locale formés sur les techniques d'amélioration de la production et de la qualité de la gomme,
- cent collecteurs formés sur les techniques d'amélioration de la production et de la qualité de la gomme,
- sept agents de l'administration forestière locale et le SG de la commune formés sur l'utilisation du système d'information de la commune de suivi des flux de bois et flux financiers,
- dix membres de la commission foncière communale formés sur les lois et règlements de gestion du foncier et la maîtrise des procédures des transactions foncières,

REGION DE TILLABERY, COMMUNE DE TORODI
OCCUPATION DES SOLS - 2007 réalisée à partir d'images ASTER

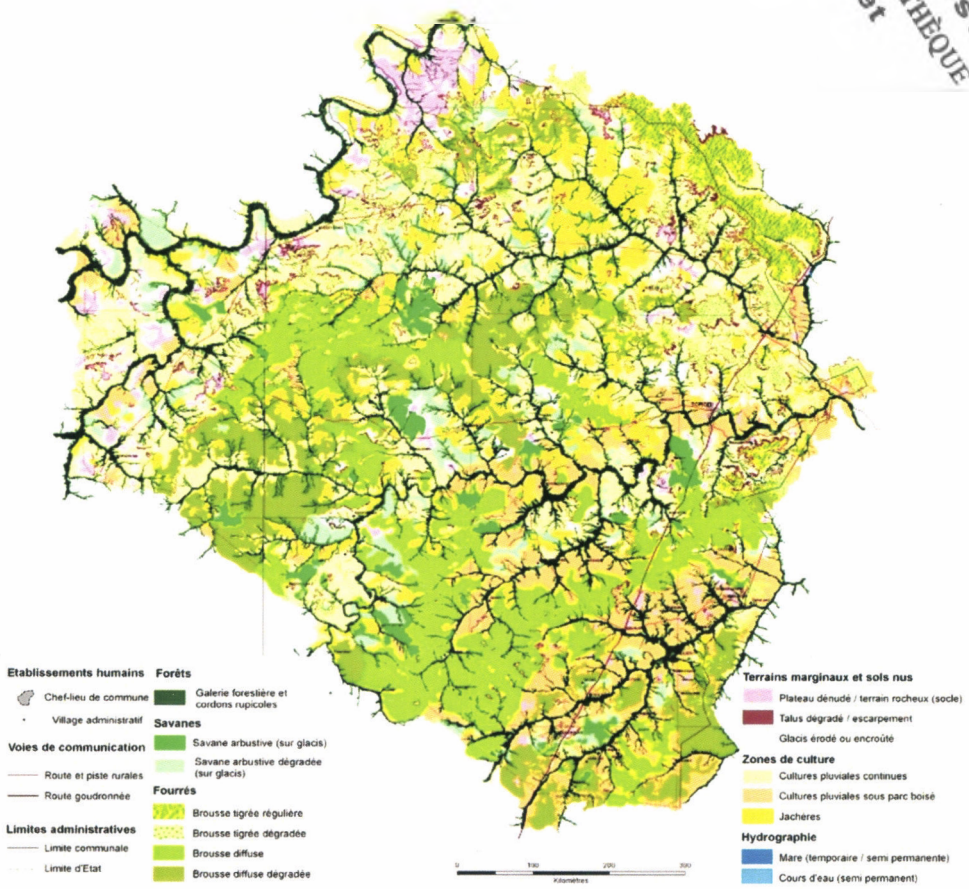

- sept agents de l'administration forestière locale formés sur le processus d'installation, l'équipement et le fonctionnement des comptoirs de gomme,
- sept agents de l'administration forestière locale formés sur les techniques d'amélioration de la production et de la qualité de la gomme,
- cent collecteurs formés sur les techniques d'amélioration de la production et de la qualité de la gomme,
- sept agents de l'administration forestière locale et le SG de la commune formés sur l'utilisation du système d'information de la commune de suivi des flux de bois et flux financiers,
- dix membres de la commission foncière communale formés sur les lois et règlements de gestion du foncier et la maîtrise des procédures des transactions foncières,
- un guide pratique de l'animateur en gouvernance des marchés ruraux produit,
- un guide sur la définition, typologie, processus d'installation, équipement et fonctionnement des comptoirs de gomme produit,
- un guide technique sur l'amélioration de la production et de la qualité de la gomme arabique produit,
- des pages illustratives des critères de choix des membres de structures de gestion des comptoirs produits.
- encadrement de deux doctorants, un étudiant DEA, quatre ingénieurs, trois élèves de l'IPDR.

Réflexions sur le cadre réglementaire, institutionnel et fiscal

Au Niger, l'utilisation par les communes des fonds d'aménagement leur revenant, butte sur plusieurs obstacles : faible accessibilité et faible investissement dans les travaux de restauration de la forêt... GESFORCOM a stimulé la réflexion sur les contraintes réglementaires, institutionnelles et fiscales par

- la mise en place sous l'égide du ministère chargé des forêts d'un groupe de travail interministériel (Ministère de l'environnement, Ministère des finances, Ministère de l'intérieur et de la décentralisation),
- la réalisation du diagnostic du régime forestier fiscal du Niger,
- l'animation des concertations commune-groupe de travail interministériel-administration déconcentrée des finances, du ministère de la décentralisation et du ministère chargés des eaux et forêts,
- la formulation de recommandations et suggestions pour une amélioration du cadre réglementaire, institutionnel et fiscal du Niger.

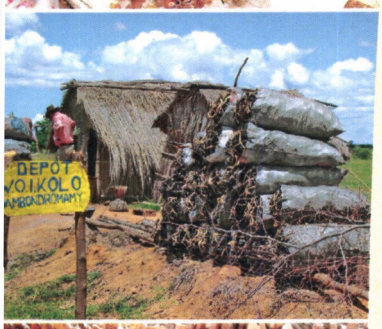

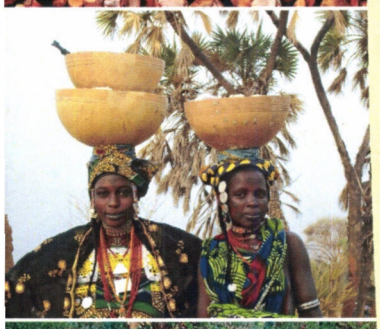

2007-2011

INRAN

L'Institut National de Recherche Agronomique du Niger est un établissement public à caractère scientifique et technique. Il apporte, au travers de son département des recherches forestières, son appui aux travaux d'aménagement et d'évaluation de la ressource, en géographie d'aménagement du territoire, en sécurisation foncière et en élaboration de cadres juridiques. Il assure la coordination des partenaires et consultants nationaux.

ABC écologie

L'Association pour le Bien-Être Collectif et l'Ecologie est une organisation non gouvernementale de droit nigérien. Elle assure son appui à la mise en place de l'équipe de coordination basée à Niamey et de l'équipe de proximité basée dans la commune de Torodi. Elle contribue également à la mobilisation des consultants nationaux chargés des appuis en matière de marchés ruraux et de mise en place des comptoirs de gomme arabique.

CIRAD

Le Centre International de Coopération Agronomique pour le Développement est un organisme de recherche public français. Il assure, en relation avec le coordonnateur du projet, le pilotage général des actions développées au Niger notamment par l'organisation des missions d'appui de consultants spécialistes en marchés ruraux, en contrôle et fiscalités décentralisés ou en évaluation de la ressource bois ou gomme.

Brochure réalisée par Oumarou Amadou, Ichaou Aboubacar et Pierre Montagne.
Photos de Oumarou Amadou et Ichaou Aboubacar.
Mise en page PAO par Stève Ramiaramanantsoa.

Equipe GESFORCOM Niger
Responsables : Oumarou Amadou Sabo et Mme Ichaou Mariama
Contact : Cel 227 96 29 49 72 / Fixe 227 20 72 53 52
Mail : saboniger@yahoo.fr
ou souleydoudou@yahoo.fr

© Edition 2010, Antananarivo

BA
RP343